



Procès-verbal

Conseil d'Administration du 5 et 6 mars 2010 Siège FFHB Gentilly

Présents : ANSQUER Monique, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, BOURASSEAU Marie, BOUTHEMY Philippe, COSTANTINI Daniel, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GAUTRAUD Nathalie, GLEIZES CERVERA Sophie, GOUGEON Daniel, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, GUICHARD Jean Louis, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LIENARD Christian, MAILLET Christine, MANOUVRIER Alexis, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, SAURINA Patricia, SEREX Francis, SMADJA Alain, VILLEPREUX Brigitte.

Excusés : ARNAULT Francis, BORD Gilles, LACOUX Jean-Pierre, MAYER Sophie, PERNELET Dominique, SCARSI Claude.

Assistent : AMIEL André, BANA Philippe (le samedi).

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 14 h 30 le vendredi 5 mars.

Le PV du Conseil d'Administration du 16 et 17 octobre 2009 est adopté à l'unanimité.

Joël DELPLANQUE souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et se félicite de la présence d'André AMIEL lors de cette réunion. Il évoque ensuite les événements qui viennent de toucher nos amis des Comités de Vendée et de Charente Maritime. La Fédération a immédiatement réagi en adressant un message de sympathie aux clubs touchés par ces catastrophes. Elle reste disponible, avec l'aide des Ligues et Comités concernées, pour aider matériellement les clubs touchés à reprendre toute leur place dans notre famille.

Pour permettre la convocation de l'Assemblée Générale dans les délais réglementaires, il est proposé aux membres du CA de valider les propositions de modifications des statuts et du règlement intérieur, qui seront proposées à l'Assemblée Générale de Limoges.

Ces modifications portent notamment sur le mode de désignation des délégués des Ligues et Comités à l'Assemblée Générale fédérale, pour les statuts. Ensuite au titre du règlement intérieur, il est proposé de laisser les Ligues et les Comités choisir l'ordre de tenue des Assemblées Générales en fonction des impératifs de fonctionnement propres à chacun. D'autre part, il est proposé les modifications liées au statut d'internationaux qui ont fait l'objet de réflexions supplémentaires depuis l'Assemblée Générale de Nantes.

L'ensemble de ces propositions de modifications est validé à l'unanimité.

1. Préparation de l'Assemblée Générale de Limoges

1.1 Eléments de bilan et comptes de résultats 2009

Marc MANCINI, commissaire aux comptes, et Alain KOUBI, trésorier général, présentent le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2009. Ceux-ci reflètent les faits marquants suivants :

Au plan des charges :

- Médaille d'or au championnat du monde masculin en Croatie et médaille d'argent au championnat du monde féminin en Chine,
- Un tournoi de Paris Ile de France en quai-équilibre,
- Fin de l'opération « Bien manger, c'est bien joué »,
- Annulation de l'Ecole française des entraîneurs,
- Baisse des produits financiers.

Au plan des produits :

- Stabilisation des subventions ministérielles (au même niveau qu'une année olympique)

- Augmentation des subventions du Conseil Régional d'Ile de France,
- Augmentation des recettes statutaires très importante (essentiellement liée à la hausse du tarif des licences et au maintien d'un nombre très élevé de licenciés),
- Des recettes partenariales en nette croissance (en particulier au niveau des échanges marchandises).

Le Conseil d'Administration rend hommage au dynamisme des clubs en très grande partie responsable de la bonne exécution budgétaire et ce malgré des conditions économiques défavorables.

L'exercice est clos avec un excédent de 341K€, respectant d'une part les conclusions de la cour des comptes qui souhaitait une augmentation des fonds propres de la FFHB, et d'autre part les décisions d'Assemblée Générale 2009 de consacrer l'augmentation de 1€ du tarif licence au projet Maison du handball.

A ce titre, après validation par le Conseil d'Administration des comptes ainsi présentés, le Trésorier général propose la création d'un fonds baptisé « projet Maison du handball ».

L'affectation du résultat se présente donc ainsi : 299K€ au projet Maison du handball ; 42K€ au projet des équipes de France.

Le Conseil d'Administration valide cette proposition et remercie le commissaire aux comptes, le Trésorier général et le personnel fédéral pour les travaux effectués.

1.2 Le Conseil d'Administration étudie les vœux des Ligues et Comités.

Il prend en compte les avis des commissions fédérales, des services fédéraux, du CPL et du CPC pour décider des vœux à présenter à l'Assemblée Générale selon l'article 12.4 des statuts. Les vœux non présentés soit sont déjà repris dans les vœux d'une commission nationale soit feront l'objet d'un courrier aux Ligues ou Comités concernés selon l'article 3.5 du règlement intérieur. Le bilan fait apparaître 6 vœux ayant reçu un avis défavorable, 4 ont été repris par les commissions nationales dans leurs projets pour l'Assemblée Générale et 6 vœux, dont la pertinence est discutable, seront l'objet de propositions à une prochaine Assemblée Générale. Deux vœux seront donc en définitive présentés à l'Assemblée Générale.

1.3 Le Conseil d'Administration étudie les propositions des commissions nationales.

- Les propositions 3, 4, 5 et 6 de la commission des Statuts et de la Réglementation sont validées à l'unanimité. La modification du nombre de licences B autorisées par match, initialement traitée par la CNCG dans le cadre des vœux liés à la disparition du statut de joueur promotionnel, est transposée dans la proposition 4, modifications diverses dans les Règlements Généraux. A cet égard, le Conseil d'Administration souhaite que la possibilité de permettre à 5 joueurs de plus de 16 ans pour les masculins et de plus de 15 ans pour les féminines, titulaires d'une licence B, de figurer sur une feuille de match se limite aux compétitions nationales adultes. Cette possibilité n'est en revanche pas admise pour les championnats moins de 18 ans nationaux, ni pour les compétitions régionales et départementales, qui restent à un maximum de 3 licences B par équipe et par match.
- Les propositions de la commission de développement au sujet de la mise en place des clubs départementaux et du dispositif club parrain/club parrainé sont validées à l'unanimité. Il est demandé simplement d'envisager les modalités de sortie de ces dispositifs pour les licenciés et les clubs.
- Les propositions de la CNCG, liées notamment aux actualisations résultant de la CCNS et à la suppression du statut de joueur promotionnel, sont validées à l'unanimité.
- Les propositions des commissions disciplinaires sont validées à l'unanimité ainsi que les modifications proposées par le service juridique fédéral.
- L'évolution du cahier des charges de la LFH, validée par les clubs de LFH et le comité de direction de la Ligue, est adoptée à l'unanimité. Elle vise principalement à améliorer l'encadrement médical, et autoriser la possibilité d'avoir 2 joueuses amateurs inscrites sur la liste de l'équipe première. Le passage à 10 clubs, souhaité pour la saison 2011-2012, fera l'objet d'une proposition de schéma de compétitions de la COC, compte tenu des implications sur l'ensemble des championnats nationaux féminins.

L'attente des clubs par rapport à la mise en place de la LFH, les impacts marketing, l'impact de la télévision, cristallisent le mécontentement.

- La mise en place d'un cahier des charges pour la participation à la D2M fait l'objet d'une discussion pour expliquer les réunions qui viennent de se tenir avec les clubs de D2M et la volonté de la FFHB d'accompagner d'une manière différente ces clubs vers la LNH.

La dérogation accordée aux clubs qui accèdent en D2M fait l'objet d'avis divergents.

Alain SMADJA fait part de sa volonté de ne pas participer au vote, car la LNH désapprouve la manière dont ce projet, dans son ensemble, a été amené. Il rappelle la volonté de la LNH de travailler avec la fédération sur le fond de sujets déjà recensés.

Le vote sur cette proposition donne les résultats : 28 votants, 23 pour, 4 abstentions, 1 qui ne participe pas au vote.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la proposition de demander à l'Assemblée Générale de donner pouvoir au Bureau Directeur pour intégrer, le cas échéant, les aménagements statutaires des cahiers des charges de ces divisions qui pourraient encore être demandés par les Assemblées Générales de ces 2 divisions.

- Les projets de la COC seront étudiés samedi matin en présence de Pascal BAUDE.

2. Cooptation d'un membre au CA et validation des attributions de responsabilité au BD

Suite à la démission de Sophie LABEGORRE, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de valider la candidature présentée par le Président selon les procédures définies dans les textes fédéraux

Résultat du vote : Sylvie LAGARRIGUE PASCAL : Inscrit 28, votants 26, pour 26, contre 0

Dans le cadre de la réorganisation du Bureau Directeur et sur proposition du Président, Brigitte VILLEPREUX devient vice présidente en charge de la Formation et du Développement

Résultat du vote : Brigitte VILLEPREUX : Inscrit 28, votants 26, pour 26, contre 0

Le Président informe le Conseil qu'Alexis MANOUVRIER, administrateur fédéral, est nommé Conseiller du Président en charge de la Communication.

3. Présentation de l'organisation de la Communication fédérale

Le souci d'Alexis MANOUVRIER est d'organiser une commission Communication. Il souhaite s'inscrire dans la continuité du travail réalisé par Sophie LABEGORRE, avec l'ambition de conduire les changements souhaités : accroître la crédibilité et la notoriété du HB, avoir un effet levier sur le HB et améliorer le partenariat avec les clubs de haut niveau (LNH/LFH), en travaillant sur l'exposition de la visibilité (calendrier et implantation), création d'un groupe de travail pour réagir à l'événementiel et son intégration dans le projet territorial. Pour cela il faut travailler collectivement et fournir un cadre de référence. La communication doit se décliner sur 3 secteurs : interne, externe et événementiel. Il présente les binômes qui seront les référents élus de ce secteur. « On est tous handballeurs » reste la charte graphique vers la famille HB, il s'agit de promouvoir ce slogan en utilisant le réseau des chargés de développement ou les personnes chargées du développement. Le premier travail va consister à uniformiser les documents administratifs et à recenser les personnes chargées de développement La nouvelle formule des finales de la Coupe de France va être utilisée comme un exercice en live de la nouvelle organisation.

4. Fonds emploi

Philippe BOUTHEMY présente ce dossier dont Joël DELPLANQUE lui a demandé d'envisager les évolutions. Il considère que l'esprit de ce dossier a perdu son âme dans la mesure où cela devient un dû. Le projet territorial c'est d'abord une volonté avec la stabilisation et la pérennisation des emplois et des aides incitatives avec des fonds dédiés pour cela. Le paysage administratif doit évoluer dans le temps, et la réalité territoriale qui existe doit être un facteur de la promotion du handball. Une réunion se déroulera le 27 mars, elle doit permettre de produire un document synthétique à partir de l'historique de ce fonds. A partir de là il sera important de communiquer et d'envisager les mutualisations nécessaires voire indispensables. Le Conseil souhaite vivement que dans les réunions de zone, les Ligues et les Comités soient réunis pour réfléchir ensemble aux projets territoriaux. Un bilan sera fait rapidement.

La séance du vendredi est levée à 19 h 15. La séance du samedi est ouverte à 9 h.

5. Suite de la préparation de l'Assemblée Générale de Limoges

5.1 Budget 2010

Le budget 2010 se caractérise par une grande stabilité au regard du réalisé 2009. Il fait toujours une part importante aux missions prioritaires de la FFHB.

Les sommes dévolues aux équipes de France (prévoyant une première place en masculin et une 3^{ème} place en féminine aux championnats d'Europe) et au renouvellement des élites, restent stables ; de même que celles dévolues au développement.

La formation bénéficie de l'embauche d'un emploi à mi-temps destiné au développement de l'outil e-learning et voit ainsi son budget augmenter de 70K€.

De même, la communication, qui prend désormais en compte le TIPIFF et la Coupe de France, voit son budget passer à 860K€.

Un effort particulier est mis sur l'aspect médical qui bénéficie de l'embauche d'une secrétaire à plein temps et représente désormais 637K€.

Enfin, l'aide au développement du secteur féminin professionnel et de la formation arbitrale est aussi accrue. Nous nous devons de noter que le fonctionnement institutionnel fédéral est stable, en particulier les sommes dévolues aux commissions, et ceci grâce à l'investissement très important des bénévoles qui pourrait être valorisé aux environs de 2 millions d'euros.

Notons enfin une légère baisse de l'informatique, dans l'attente des choix stratégiques qui devront être fait en cours d'année.

Afin d'équilibrer ce budget, le Bureau Directeur propose au Conseil d'Administration une augmentation des recettes statutaires qui se traduira par une hausse du tarif licence de 1,50€ (hors licence événementielle) et une revalorisation des autres tarifs (variable entre 1 et 5%).

En cours de séance, le Conseil d'Administration avalise la demande du CPC relativement à une aide supplémentaire pour un deuxième CPC de zone : précisément, le Conseil propose des réunions de zone financées par tiers par la FFHB, les Ligues et les Comités, dans la mesure où cet investissement représentera une perspective de mise en place et construction des projets territoriaux rassemblant les présidents de Ligues et Comités.

Le budget est adopté par 25 voix pour et 1abstention.

5.2 Propositions de la COC

Les différentes propositions de la COC sont adoptées à l'unanimité. Par souci de cohérence, la proposition 8 relative aux schémas des descentes et accessions de N1M en D2M sera présentée dans le projet global de D2M puisqu'il s'agit de stabiliser cette division pour permettre aux clubs susceptibles d'accéder à la LNH de le faire avec plus de temps.

La proposition sur l'informatisation de la feuille de match a été retirée mais, à l'écoute des possibilités que les différents systèmes offrent, le Président demande à Christian LIENARD de faire des propositions qui pourront être expérimentées dans certaines divisions dès la saison prochaine. Un travail commun entre Informatique, COC, CCA, LNH, LFH semble indispensable afin de mutualiser les recherches et aboutir à un document cohérent.

En ce qui concerne le passage de la D1F à 10 clubs à compter de la saison 2011-2012, cela nécessite un choix entre 2 options de montées et descentes étalées sur 2 années. Pascal BAUDE fournit quelques explications supplémentaires au sujet des tirages au sort de la Coupe de France pour permettre, jusqu'en 1/16^{ème}, au plus petit club de recevoir. Le passage de 80 à 64 clubs en moins de 18 féminins se justifie par les difficultés rencontrées chaque année pour compléter les poules de ce championnat.

5.3 Organisation de l'Assemblée Générale

Il s'agit d'abord de respecter les dates butoirs pour respecter le calendrier. Il est nécessaire d'envisager une implication des membres du Conseil d'Administration notamment sur les travaux de groupe. Il est rappelé l'organisation des ateliers en fonction des thèmes : formations et compétitions. Il est évident que cette organisation a généré un afflux de personnes pour faire face aux demandes de discussions : ainsi sur 127 délégués possibles il y aura 119 présents auxquels s'ajouteront 85 participants supplémentaires.

Ceci nécessite une organisation plus pointue puisque le nombre des participants à l'Assemblée Générale passe de 250/300 à 370 à ce jour. L'organisation locale a du être modifiée. Ce qui nécessite une réflexion sur les contenus des assemblées générales à venir.

5.4 Les récompenses

En 2009, il a été attribué 36 médailles de bronze, 154 d'argent, 10 d'or et 4 de platine. Actuellement nous devons choisir entre 110 pour le bronze, 57 pour l'argent et 20 pour l'or. On note des propositions non raisonnables pouvant aller jusqu'à 19 de bronze pour une même ligue. Chacun doit prendre ses responsabilités.

6. Candidature de la France à l'organisation du Mondial 2015

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la proposition de candidature à l'organisation du Mondial 2015 masculin en France.

7. Indemnités

Le Président expose le mode d'indemnisation des élus internationaux proposé par le président de l'IHF. Il souligne que devant l'importance des sommes, il a, dans un premier temps, voté contre cette proposition et, dans un deuxième temps, décidé que si celle-ci était appliquée, il ferait don des sommes perçues à la FFHB.

8. Calendrier IHF

Philippe BANA informe le Conseil que le calendrier 2010/2011 n'est pas encore arrêté de manière définitive même si certaines échéances semblent déjà bien en place.

9. Coupes de France 2010

A l'heure actuelle la seule certitude est la place dans le programme des finales nationales masculine et féminine, en fonction des impératifs de la télévision, le samedi 5 juin en fin d'après midi.

Les différentes finales régionales et départementales seront fixées en fonction des arrivées des équipes qualifiées. Une organisation a été prévue, elle doit se mettre en place pour faire de cette fin de semaine un événement de communication entre la COC, la Cellule événementielle et la Communication fédérale. Des propositions seront faites dès que les équipes seront connues. Pascal BAUDE présente les engagements financiers qui accompagnent les différents tours de cette Coupe de France.

10. Questions diverses

Philippe BANA présente l'état du site Internet fédéral qui doit être mis en service avant l'Assemblée Générale Fédérale. Des difficultés existent en particulier pour alimenter ce site mais, à l'image de l'arbitrage et d'autres commissions, des progrès sont réalisés pour utiliser toutes les potentialités de ce nouvel outil. Il informe que GREEN CONSEIL a bien réalisé toutes les demandes du cahier des charges.

Christian LIENARD regrette de ne pas avoir le temps de présenter les possibilités qu'offre l'outil informatique, à travers son bilan annuel. Il espère pouvoir faire état du travail réalisé dans ce domaine lors d'une prochaine réunion.

Un état des lieux sur l'informatique et les préconisations en matière de prospective avait été commandité par le Bureau Directeur en février. Cyril COLIN a réalisé un document sur cette commande.

Joël DELPLANQUE rappelle que, lors du repas à l'Elysée avec Monsieur Nicolas SARKOZY, sur sa demande de propos libres, il a confirmé au Président de la République les inquiétudes du handball et du sport français en général sur les conséquences de la révision générale des politiques publiques. Monsieur Nicolas SARKOZY a précisé que le projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales prévoyait que, dans un délai d'un an au maximum après la parution de la loi, une loi complémentaire préciserait la répartition des compétences des Régions et des Départements, ainsi que les règles d'encadrement des cofinancements. Cette clarification nécessaire devrait être aussi le moyen de sécuriser le financement du mouvement sportif, chacun sachant ce qui relèvera de tel niveau ou de tel autre.

Le Conseil d'Administration évoque la situation de la Ligue de Normandie. Après un tour de table, il est décidé de convoquer, devant le Bureau Directeur et au siège de la FFHB, le Président Alain CAMILLERI. La date est fixée au vendredi 19 mars.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h 20.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Delplanque', with a large, stylized initial 'J' at the start.

Joël DELPLANQUE
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Jourdan', with a large, stylized initial 'A' at the start.

Alain JOURDAN
Secrétaire général